

AVIS N° 269 - 2023 / BRVM / DG

CALENDRIER DE COTATION 2024

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) porte à la connaissance des intervenants du marché que les séances de cotation ont lieu tous les jours ouvrables à l'exception des jours déclarés fériés en Côte d'Ivoire.

Les jours fériés prévus pour l'année 2024 sont les suivants :

- Lundi 1^{er} janvier 2024 : Fête du jour de l'an ;
- Lundi 1^{er} avril 2024 : Lundi de Pâques ;
- Mercredi 10 avril 2024 (*) : Fête de fin de Ramadan ;
- Mercredi 1^{er} mai 2024 : Fête du Travail ;
- Jeudi 09 mai 2024 : Jour de l'Ascension ;
- Lundi 20 mai 2024 : Lundi de Pentecôte ;
- Lundi 17 juin 2024 (*) : Lendemain de la fête de Tabaski ;
- Mercredi 07 août 2024 : Jour de l'Indépendance ;
- Jeudi 15 août 2024 : Fête de l'Assomption ;
- Lundi 16 septembre 2024 : Fête de Maouloud ;
- Vendredi 1^{er} novembre 2024 : Fête de la Toussaint ;
- Vendredi 15 novembre 2024 : Journée de la Paix ;
- Mercredi 25 décembre 2024 : Fête de Noël.

Pour toute information complémentaire concernant cet Avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 22 décembre 2023

Pour le Directeur Général de la BRVM,
Le Directeur du Département des
Opérations et des Systèmes
d'Information,
Chargé de l'Intérim




Moussa DAVOU

(*) : Date sujette à changement.